

RAPPORTS ET RÉPONSES—*Suite.*

A l'adresse du 17 avril, relativement à la nomination d'un juge pour le nouveau district d'Algoma, 130.

A l'adresse du 21 mars, concernant les cours de division du Haut-Canada, 141.
Renvoyée au comité collectif sur les impressions de la législature, 141.

Statistiques de la Nouvelle Zélande, pour 1858, 175.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Montmagny, pour 1859, 197.

A l'adresse du 6 mars dernier, relative à la cour de chancellerie du Haut-Canada, 234.

REDPATH : J., et autres. Pétition, 174.

RENFREW : Conseil municipal. Pétition, 228.

REPLEVIN : Amendement de la loi du. Voir Bills Nos. 72 et 137.

REPRÉSENTATION :

Dans l'Assemblée. Amendement à la. Voir Bill No. 49.

Statuts refondus. Amendement aux. Voir Bill No. 55.

RÉSOLUTIONS :

Pour une adresse à Son Excellence en réponse au discours du trône, 21. Voir gouverneur général.

Que l'Orateur laisse le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie, le soir, 23.

Pour une adresse à Son Excellence le gouverneur général au sujet d'une subvention par le gouvernement impérial à des bateaux à vapeur, et aussi au sujet du transport des malles des États-Unis et des gouvernements du continent de l'Europe, par la route du Canada, 26. Voir Adresse No. 2.

Pour une adresse à Son Excellence la priant d'émaner son warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour la somme de \$12,000. Voir Adresse No. 3.

Pour une adresse à Son Excellence pour un rapport de toutes les causes dans la cour de chancellerie du Haut-Canada, non encore jugées le 31 décembre 1859. Voir Adresse No. 4.

Nommant des membres de cette Chambre pour agir comme membres du comité collectif pour l'administration de la bibliothèque du parlement, 32. Voir Message.

Pour une adresse à Son Excellence pour les rapports au sujet de l'inoculation et de la vaccination, 35.

Pour une adresse à Son Excellence au sujet du désaveu par le gouvernement impérial de l'acte de la dernière session relatif au commerce côtier, 35.

Pour un comité collectif au sujet des impressions de la législature, proposée, adoptée et communiquée à l'Assemblée, 43, 44.

Nommant les honorables messieurs Seymour, Patton et Christie, membres du comité collectif au sujet des impressions en remplacement des honorables messieurs Hollis Smith, Mills et Panet, 69.